

Quand les habitants agissent en faveur de la biodiversité sur leur commune

Participation autour de la biodiversité

Comédie

QUELQUES INFORMATIONS

Année de début d'expérience : 2012
Département concerné : 79

STRUCTURE

Ifrée
405, route de Prissé-la-Charrière
79360 Villiers-en-Bois

Personne contact: Marie Eraud
05 49 09 64 92
ifree@ifree.asso.fr

Favoriser l'appropriation de la biodiversité de leur village par les habitants, afin qu'ils prennent conscience de son importance et contribuent à la préserver, tels sont les objectifs du programme « Mon village, Deux-Sèvres : espace de biodiversité », mené par le CEBC-CNRS de Chizé et le Pôle science et nature de Zoodyssée. L'idée est de parvenir, sur les communes accompagnées, à la mise en place de programmes d'actions de sensibilisation ou de préservation de la biodiversité ordinaire portés
conjointement par les collectivités, les habitants, les agents et les acteurs du territoire. Les écoles sont également impliquées dans la démarche, avec des animations proposées aux enfants sur la biodiversité.

En 2012, sur Marigny, commune de 900 habitants située dans la plaine céréalière au sud de Niort (79), un groupe d'habitants a bénéficié d'un accompagnement personnalisé de l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement). Son rôle a été de concevoir le dispositif d'accompagnement puis de préparer, d'animer et de rendre compte de l'avancée de la production aux différentes phases du dispositif.

Valider le mandat du groupe avec la collectivité

La mise en place du dispositif par l'Ifrée démarre par une rencontre préalable avec le maire, afin de lui présenter le projet et le calendrier de l'opération. Cette rencontre est complétée par une présentation en Conseil municipal, en vue de faire valider le mandat donné au groupe de travail chargé d'élaborer des propositions d'actions.

Une implication progressive des habitants

Passée cette première étape institutionnelle, il s'agit ensuite de mobiliser les habitants, de leur présenter le dispositif, et de permettre leur implication dans cette démarche. Pour cela, une réunion publique d'information sur la démarche est organisée. Elle est annoncée par des flyers distribués dans toutes les boites aux lettres de la commune et auprès des parents d'élèves par l'intermédiaire de l'école.

Conscient que si l'on recherche une mobilisation au-delà des convaincus de la biodiversité ou des personnes habituées à participer, l'Ifrée a imaginé un accompagnement en deux temps permettant un engagement progressif dans la démarche : une phase de découverte et une phase de co-construction.

La phase de découverte, d'apport de connaissance et d'échange sur le thème de la biodiversité ordinaire de la commune est ouverte à tous et sans engagement pour la suite du dispositif. Celle-ci offre ainsi la possibilité de découvrir et de questionner ce thème, et de permettre aux habitants hésitant à s'engager de comprendre ce qu'ils peuvent apporter dans un tel groupe de travail. Relayées par des annonces dans le bulletin municipal et des flyers dans les boites aux lettres, deux soirées débat sont organisées dans la commune, réunissant une quinzaine de personnes. La première, intitulée « Sauver la planète peut-il passer par Marigny ? », propose la projection d'un film puis un temps d'échange et de production des habitants sur les conditions à réunir pour mener des actions à Marigny. Au cours de la seconde, l'association Deux-Sèvres Nature Environnement intervient afin de « dresser le portrait de la commune » en matière de biodiversité. S'en suit la production, par les habitants, d'une première liste d'idées d'actions qui pourraient être mises en place sur Marigny. A la fin de cette réunion, un groupe de travail est constitué, avec les habitants volontaires. L'objectif de mobilisation et de mixité de public, fixé au démarrage du programme, est atteint puisque le groupe réussit à aller au-delà des personnes déjà sensibilisées aux questions environnementales, en intégrant également des habitants qui se disaient plus ou moins éloignés de ce sujet. En plus d'une parité totale, il a aussi mobilisé des professions et des fonctions de natures différentes : élus de collectivités ou d'associations, agriculteurs, salariés, habitants originaires du territoire ou nouveaux arrivants.

Vers la co-construction d'actions

Le groupe d'habitants ainsi constitué se réunit trois fois, en soirée, toutes les deux semaines. Une dizaine de personnes participent à ces réunions. Ils commencent par définir des axes de travail. Ressortent ainsi des thèmes tels que : les liens entre agriculture et alimentation, la sensibilisation de l'ensemble des habitants de la commune à la biodiversité, la mise en place d'actions liées à la biodiversité sur les espaces communaux, l'organisation d'aménagements favorables à la biodiversité ou encore la valorisation des arbres remarquables de la commune. Sur chacun de ces thèmes, le groupe d'habitants précise l'action concrète à élaborer en détaillant un argumentaire sur son contenu, l'intérêt de l'action, les opportunités financières et matérielles pour la concrétiser, les caractéristiques du territoire concerné etc. Chaque réunion donne lieu à un document écrit qui rend compte des productions du groupe. Une fois ces propositions formulées, l'heure est au retour auprès de l'ensemble des habitants, afin de leur présenter les résultats de ce travail de co-construction. Ce retour se fait dans le cadre d'une réunion de travail élargie, à laquelle la mairie a invité toutes les associations du territoire et de nouveau communiqué largement (flyers). La salle est organisée en pôles de travail relatifs aux axes de travail où deux membres du groupe accueillent les participants. Des rotations permettent aux habitants et acteurs présents de prendre connaissance de l'ensemble de la production et de faire des suggestions complémentaires. Une dernière réunion de travail a lieu pour réintégrer ces propositions. L'ensemble est présenté en Conseil municipal.

L'accueil mitigé par les élus du conseil municipal a posé question aux animatrices de l'Ifrée : le mandat validé au départ a-t-il été suffisamment compris par les élus, y a-t-il eu suffisamment de liens avec les membres du conseil municipal durant tout ce travail de co-construction ?

Le groupe d'habitants reste toutefois mobilisé, et décide de se constituer en association – « Marigny biodiversité » – pour mener une partie des actions définies : une fête estivale sur le thème « alimentation, agriculture et biodiversité », des sorties de découverte de la faune nocturne, la réalisation d'expositions photos sur les arbres de la commune, la plantation d'arbres, la récolte du rucher communal, une sortie mycologique… en lien avec les acteurs du territoire (APE, comité des fêtes…). Un club Connaître et Protéger la Nature voit également le jour. Une réelle dynamique s'est donc créée dans cette commune, preuve que dans ces petites communes rurales, où la collectivité ne peut pas tout porter, l'implication des habitants est possible dans l'élaboration d'actions concrètes en faveur de la protection de la biodiversité.